



- \* Chapitre 66 - Compte 66111 - Intérêts des Emprunts
  - Virement de crédits : au compte 66111 + 2 000,00 €
  - au compte 657348 - 500,00 €
  - au compte 022 - 1 500,00 €
- \* Chapitre 16 - Compte 1641 - Capital des Emprunts
  - Virement de crédits : au compte 1641 + 1 500,00 €
  - au compte 1641 + 1 800,00 €
  - au compte 20417 - 3 300,00 €

➤ **Modification de l'abattement de la taxe d'habitation**

Dans le but de se mettre au niveau de la très grande majorité des communes de la Communauté de Communes de Palluau, une révision de la fiscalité directe locale portant sur la taxe d'habitation est analysée et proposée.

Le Conseil Municipal **décide de modifier le taux de l'abattement général facultatif à la base en le baissant de 15 % à 13 %**. Cette décision ne concerne pas l'abattement obligatoire pour les charges de famille (2 personnes ou plus).

Résultat du vote à bulletin secret : 18 votants, 15 oui, 1 non et 2 blancs.

➤ **Personnel communal**

- \* Le Conseil Municipal **décide de procéder à la création d'un poste d'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe** pour une **durée hebdomadaire de 32 heures**, à compter du **1<sup>er</sup> Octobre 2011**.

Résultat du vote à bulletin secret : 18 votants, 18 oui.

- \* Le Conseil Municipal **accepte le renouvellement du CAE Passerelle avec Mademoiselle Solenne JOUBERT** pour une **durée hebdomadaire de 35 heures**, à compter du **4 Octobre 2011**.

Résultat du vote à bulletin secret : 18 votants, 18 oui.

↪ **AFFAIRES SCOLAIRES ET VIE CULTURELLE**

➤ **École Publique "Arc en Ciel" : acquisition matériel pour l'Informatique**

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société QUADRA** de La Roche sur Yon concernant **l'acquisition de matériel (5 boîtiers CPL et 10 logiciels Pack office)** pour l'informatique de l'École Publique "Arc en Ciel", pour un **montant total de 1 237,86 € TTC**

➤ **École Publique "Arc en Ciel" : transports Salle de sports et Restaurant scolaire**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité les devis de la Société SOVETOURS** de La Roche sur Yon concernant **le transport des enfants de l'École Publique "Arc en Ciel", pour la rentrée scolaire 2011/2012 vers :**

- ♦ **le restaurant scolaire :**
  - Car n° 1 : **67,80 € TTC**,
  - Car n° 2 : **45,60 € TTC**.
- ♦ **la salle de sports :**
  - mardi et jeudi après-midi : **123,60 € TTC** par jour de fonctionnement,
  - lundi et jeudi matin : **46,60 € TTC** par jour de fonctionnement.

↪ **URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE**

➤ **Approbation du tableau des voiries communales**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité le tableau des voiries communales**, suite à la mise à jour faite avec la DDTM.

➤ **Acquisition panneaux de signalisation**

\* Limitation 50 km/h et rappel

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société LACROIX SIGNALISATION** de St Herblain concernant l'acquisition de panneaux de signalisation pour un **montant total de 325,19 € TTC**

\* Limitation 50 km/h, triangle, panneaux de distance et cédez le passage

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société LACROIX SIGNALISATION** de St Herblain concernant l'acquisition de panneaux de signalisation pour un **montant total de 480,07 € TTC**

\* Triangle avec point d'exclamation, panneaux sortie de véhicule et voie sans issue

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société LACROIX SIGNALISATION** de St Herblain concernant l'acquisition de panneaux de signalisation pour un **montant total de 213,67 € TTC**

\* Panneaux de rues et lieux-dits

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société SIGNALETIQUE VENDOMOISE** de Vendôme (41) concernant l'acquisition de panneaux pour un **montant total de 784,58 € TTC**

➤ **Réfection des trottoirs : parking Mairie et Carrefour de la Salette**

Après examen des devis, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité les devis de l'Entreprise BODIN SAS** de Challans concernant la **réfection des trottoirs Parking de la Mairie et Carrefour de la Salette** pour un **montant total de 7 693,27 € TTC**

➤ **Affaire VOGELS**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité l'acquisition d'une partie de la propriété des Consorts VOGELS**, sis 7 Rue de l'Ermitage à St Christophe, **au prix de 110 000 €** et **autorise Monsieur le Maire à signer** le compromis de vente et par la suite l'acte à intervenir.

---

↪ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

➤ **Acquisition Radar pédagogique**

Le Conseil Municipal **accepte le devis de la Société SIGNAUX GIROD OUEST** de la Crèche (79), entreprise choisie par le SYDEV selon une procédure de marchés publics, et dans le cadre du transfert de compétence en matière de signalisation lumineuse, **comprenant :**

- **la fourniture et la pose de deux radars VIASIS PLUS** avec module d'alimentation par kit solaire pour un coût total de 7 840,76 € **soit une participation restant à la charge de la Commune d'un montant de 3 728,54 €**,
- **2 modules de transfert des données par "bluetooth"** pour un coût total de 504,20 € **soit une participation restant à la charge de la Commune d'un montant de 159,02 €**,
- **2 mâts cylindriques en aluminium** pour un coût total de 738,40 € **soit une participation restant à la charge de la Commune d'un montant de 516,88 €**,

**soit un montant total de 4 404,44 €**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 16 oui, 1 non et 1 abstention.

---

↪ **BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES**

➤ **Esnov'Chantiers : convention taille de haies**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité la convention présentée par ESNOV'Chantiers** de Challans, concernant **divers entretiens et tailles sur la Commune**, qui comprend 9 jours d'intervention, **pour un coût total de 3 969,00 €**

➤ **Vente du véhicule BOXER**

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité de vendre le véhicule BOXER** des services techniques à **Monsieur Bruno ROULAND** domicilié 10 Rue des Vignes à St Christophe du Lignerou au prix de **300,00 €**

➤ **Permis de Construire "La Pommeraie" - Devis SYDEV et Participation pour Voirie et Réseaux - Modification**

Le Conseil Municipal **accepte de modifier la participation restant à la charge de la Commune qui sera d'un montant de 9 068,00 €** suite à la proposition financière définitive adressée par le SYDEV.

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 oui et 1 abstention.

➤ **Mairie - Matériel informatique**

\* JVS - Migration des Logiciels

Le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité le devis de la Société JVS-MAIRISTEM** de Châlons en Champagne (51) concernant **la migration de nos logiciels Horizon** pour un **montant total de 4 067,84 € TTC**

\* Acquisition ou location matériel informatique

Le Conseil Municipal **donne à l'unanimité un accord de principe et autorise Monsieur le Maire à négocier** l'achat ou la location de ce matériel informatique, auprès de différents fournisseurs et **précise** que le montant d'achat sera plafonné à 5 000,00 €TTC.

---

↪ **DIVERS**

➤ **Création d'une Commission Personnel**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité la création d'une Commission du Personnel** qui sera composée des élus suivants :

- Monsieur Thierry RICHARDEAU, Maire,
- Monsieur Patrice CHAPALAIN, 1<sup>er</sup> Adjoint,
- Monsieur Michel QUAIREAU, 2<sup>ème</sup> Adjoint,
- Madame Valérie ROBART, 3<sup>ème</sup> Adjointe,
- Monsieur Jean-Claude BIRON, 4<sup>ème</sup> Adjoint,
- Madame Danielle FOUCHIER, 5<sup>ème</sup> Adjointe,
- Monsieur Jacques RIGALLEAU, Conseiller Municipal.

➤ **Affaire MOLLÉ**

Le Conseil Municipal **charge à l'unanimité Monsieur le Maire d'intenter au nom de la Commune les actions en justice devant le Tribunal d'Instance** des Sables d'Olonne pour cette affaire.

Monsieur le Maire précise qu'il a été sollicité pour un entretien par Monsieur MARTY, avocat de Monsieur Marc MOLLÉ, et qu'il l'a reçu ce jour même.

Monsieur le Maire considère que les propositions faites oralement sont de nature à préserver l'intérêt général (accès à la Lagune "Beauséjour") et l'intérêt particulier (activité professionnelle de Monsieur MOLLÉ).

La décision d'intenter une action en justice sera prise après réception et analyse de cette offre.

➤ **Intervention Club nature "La Cicadelle"**

Madame Valérie ROBART nous fait part des dates retenues par ce club nature. Les jours d'animation proposés par La Cicadelle sont les suivants :

- Lundi 24 Octobre 2011 de 14 h à 16 h 15,
- Lundi 19 Décembre 2011 de 14 h à 16 h 15,
- Jeudi 22 Décembre 2011 de 14 h à 16 h 15,
- Lundi 13 Février 2012 de 14 h à 16 h 15,
- Mercredi 22 Février 2012 de 14 h à 16 h 15.

Une animatrice doit prendre contact avec les directeurs des deux écoles afin de présenter le programme aux élèves du CE1 au CM2.

➤ **Réunions publiques : téléphonie Orange et défibrillateurs**

Monsieur Patrice CHAPALAIN rappelle les dates de réunions publiques, qui auront lieu à la salle polyvalente de la Mairie :

- téléphonie Orange : le 21 Septembre 2011 à 20 h,
- défibrillateur : le 4 Octobre 2011 à 20 h 30.

➤ **Gens du Voyage**

Monsieur le Maire et Monsieur Patrice CHAPALAIN reviennent sur la présence des Gens du voyage du 24 au 31 Juillet.

Suite à la réunion avec la préfecture au mois de juin nous précisant une venue massive de la communauté des gens du voyage, nous avons décidé d'anticiper leur arrivée de 2 façons :

- dissuader l'accès sur l'espace public : fermeture portails, clôture salle des sports, vigilance du personnel,
- élaboration d'une procédure « gens du voyage » afin de faciliter le travail du personnel et des élus adjoints ou maire présents.

Malheureusement, ils se sont introduits par effraction sur un terrain privé sans autorisation préalable. Des entrevues quotidiennes avec le responsable des gens du voyage, les gendarmes ainsi que les locataires ou propriétaires avoisinants ont permis de gérer les problèmes au jour le jour.

Dans le cadre de la loi du 12 décembre 2010, en son article 63 codifié à l'article L.5211-9-2 du C.G.C.T., il y a transfert des pouvoirs de police spéciale des communes vers les EPCI, notamment en ce qui concerne l'accueil des gens du voyage. Ce point sera abordé prochainement en Communauté de Communes du Pays de Palluau.

---

↪ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Marché à thème d'Octobre**

Ce marché est prévu le 1<sup>er</sup> Octobre 2011 sur le thème "Saveurs des Terroirs". Un concours culinaire sera organisé pour les enfants, ainsi que la mise en place d'une structure gonflable.

➤ **Forces Vives**

Cette réunion est prévue le 21 Octobre 2011 à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Pour extrait,  
Affiché le 13 Septembre 2011,  
Le Maire, Thierry RICARDEAU,